



ROYAUME DU MAROC

مكتب التكوين المهني وإنعاش الشغل

Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail

DIRECTION RECHERCHE ET INGENIERIE DE FORMATION

PROGRAMME D'ETUDES

SECTEUR : TRANSPORT

SPECIALITE : MONITEUR AUTO-ECOLE

NIVEAU : FORMATION QUALIFIANTE

VERSION 2006

REMERCIEMENTS

La DRIF remercie les personnes qui ont participé ou permis l'élaboration de ce Programme d'études.

Pour la supervision :

- M. Rachid BOUSSARHANE : Chef de projet

Pour la conception :

- M. François SERRIER : Expert de l'AFT-IFTIM

Pour la validation :

- M. Mustapha ESSAGHIR : Chef du projet APC

Les utilisateurs de ce document sont invités à communiquer à la DRIF toutes les remarques et suggestions afin de les prendre en considération pour son enrichissement et son amélioration.

DRIF

TABLE DES MATIERES

	Page
Présentation du programme d'études	3
Vocabulaire	4
Première partie	
Synthèse du programme d'études	6
Buts de la formation	7
Compétences visées	8
Matrice des objets de formation	9
Objectifs généraux	10
Objectifs opérationnels (premier et second niveaux)	11
Deuxième partie (Modules de formation)	
Module 1 : Métier et processus de formation	15
Module 2 : Technologie automobile	18
Module 3 : Réglementation de la circulation routière	22
Module 4 : Réglementation de l'apprentissage de la conduite	25
Module 5 : Communication	28
Module 6 : Pédagogie adaptée au conducteur	31
Module 7 : Pratique de la pédagogie en salle et sur véhicule	35
Module 8 : Sécurité routière	38
Module 9 : Notions de droit pénal et de droit civil	41
Module 10 : Pédagogie de la conduite des poids lourds	44
Module 11 : Pratique de la pédagogie des PL en salle et sur véhicule	47
Module 12 : Technologie des véhicules à deux roues	50
Module 13 : Pédagogie de la conduite des deux roues	54
Module 14 : Pratique de la pédagogie des deux roues en salle et sur véhicule	57
Module 15 : Stage en milieu professionnel	60

PRÉSENTATION DU PROGRAMME D'ÉTUDES

Le programme d'études de Moniteur Auto-Ecole s'inscrit dans les orientations retenues par l'ensemble des partenaires concernant la formation professionnelle au Maroc. Il a été conçu suivant un nouveau cadre d'élaboration des programmes d'études qui exige, notamment, la participation des milieux du travail (AST) et de la formation.

Le programme d'études est défini par compétences, formulé par objectifs et structuré en modules. Il est conçu selon une approche globale qui tient compte à la fois de facteurs tels les besoins de formation, la situation de travail, les finalités, les buts ainsi que les stratégies et les moyens pour atteindre les objectifs.

Dans le programme d'études, on énonce et structure les compétences minimales que le stagiaire doit acquérir pour obtenir son attestation. Ce programme doit servir de référence pour la planification de la formation et de l'apprentissage ainsi que pour la préparation du matériel didactique et du matériel d'évaluation.

La durée du programme d'études est de 660 heures ; de ce nombre, 285 heures sont consacrées à l'acquisition de compétences liées directement à la maîtrise des tâches du métier et 375 heures à l'acquisition de compétences plus larges. Le programme d'études est divisé en 15 modules dont la durée varie de 15 à 90 heures. Cette durée comprend le temps requis pour l'évaluation des apprentissages aux fins de l'obtention de l'attestation de formation et pour la formation corrective.

Le programme d'études comprend deux parties. La première, d'intérêt général, présente une vue d'ensemble du projet de formation; elle comprend cinq chapitres. Le premier chapitre synthétise, sous forme de tableau, l'information essentielle. Le deuxième définit les buts de la formation, le troisième les compétences visées, le quatrième, les objectifs généraux. Enfin, le cinquième chapitre apporte des précisions au sujet des objectifs opérationnels. La seconde partie vise davantage les personnes touchées par l'application du programme d'études. On y décrit des objectifs opérationnels de chacun des 15 modules.

Dans ce contexte d'approche globale, trois documents accompagnent le programme d'études : *le Guide pédagogique, le Guide d'évaluation et le Guide d'organisation pédagogique et matérielle.*

VOCABULAIRE

Buts de la formation

Intentions éducatives retenues pour le programme d'études. Il s'agit d'une adaptation des buts généraux de la formation professionnelle pour une formation donnée.

Compétence

Ensemble intégré de connaissances, d'habiletés de divers domaines, de perceptions et d'attitudes permettant à une personne de réaliser adéquatement une tâche ou une activité de travail ou de vie professionnelle.

Objectifs généraux

Expression des intentions éducatives en catégories de compétences à faire acquérir au stagiaire. Ils permettent le regroupement d'objectifs opérationnels.

Objectifs opérationnels

Traduction des intentions éducatives en termes pratiques pour la formation, l'apprentissage et l'évaluation.

Module (d'un programme d'études)

Unité constitutive ou composante d'un programme d'études comprenant un objectif opérationnel de premier niveau et les objectifs opérationnels de second niveau qui l'accompagnent.

Première partie

1. SYNTHÈSE DU PROGRAMME D'ÉTUDES

Nombre de modules : 15 **Moniteur Auto-Ecole**

Durée en heures : 660

Codes	Titres des modules	Durées	Unités
MAE.CG. 01	1. Métier et processus de formation	15 H	1
MAE.CG. 02	2. Technologie automobile	60 H	4
MAE.CG. 03	3. Réglementation de la circulation routière	60 H	4
MAE.CG. 04	4. Réglementation de l'apprentissage de la conduite	15 H	1
MAE.CG. 05	5. Communication	15 H	1
MAE.CG. 06	6. Pédagogie adaptée au conducteur	90 H	6
MAE.CP. 07	7. Pratique de la pédagogie en salle et sur véhicule	105 H	7
MAE.CG. 08	8. Sécurité routière	30 H	2
MAE.CG. 09	9. Notions de droit pénal et de droit civil	15 H	1
MAE.CG. 10	10. Pédagogie de la conduite des poids lourds	15 H	1
MAE.CP. 11	11. Pratique de la pédagogie des poids lourds en salle et sur véhicule	60 H	4
MAE.CG. 12	12. Technologie des véhicules à deux roues	15 H	1
MAE.CG. 13	13. Pédagogie de la conduite des deux roues	15 H	1
MAE.CP. 14	14. Pratique de la pédagogie des deux roues en salle /sur véhicule	60 H	4
MAE.CP. 15	15. Stage en milieu professionnel	90 H	6

* Quinze heures valent une unité.

2. BUTS DE LA FORMATION

Les buts de la formation de Conducteur Routier de Voyageurs sont définis à partir des buts généraux de la formation professionnelle et en tenant compte, en particulier, de la situation de travail. Ces buts sont :

Rendre la personne compétente dans l'exercice d'une profession

- Lui permettre de réaliser correctement, et avec des performances acceptables, au niveau du seuil d'entrée sur le marché du travail, les tâches et les activités inhérentes au métier de moniteur auto-école.
- Lui permettre d'avoir le souci permanent de respecter la réglementation concernant l'enseignement de la conduite et les examens du permis de conduire.
- Lui permettre d'évoluer adéquatement dans un milieu de travail, en favorisant :
 - le développement des habiletés intellectuelles et des techniques qui entraînent des choix judicieux dans l'exécution des tâches;
 - le développement du souci de communiquer efficacement avec ses supérieurs, ses collègues et ses clients ;
 - une préoccupation constante de la santé et de la sécurité au travail ;
 - le développement des habitudes de précision et de minutie dans l'exécution des différents travaux ;
 - le développement de la capacité de travailler dans des situations souvent contraignantes.

Assurer l'intégration de la personne à la vie professionnelle

- Lui faire connaître le marché du travail en général ainsi que le contexte particulier du métier de moniteur auto-école.
- Lui faire connaître ses droits et responsabilités comme moniteur.

Favoriser l'évolution et l'approfondissement des savoirs professionnels

- Lui permettre de développer son autonomie, son sens des responsabilités et son goût de la réussite.
- Lui permettre de comprendre les principes sous-jacents aux manœuvres et aux techniques utilisées.
- Lui permettre d'acquérir des méthodes de travail et le sens de la discipline.
- Lui permettre de développer la capacité d'apprendre, de s'informer et de se documenter.

Favoriser la mobilité professionnelle de la personne

- Lui permettre de développer des attitudes positives à l'égard des changements technologiques et des situations nouvelles.
- Lui permettre de se préparer à la recherche dynamique d'emploi.

3. COMPÉTENCES VISÉES

Les compétences sur lesquelles porte le programme d'études de Conducteur Routier de Voyageurs sont présentées dans la matrice des objets de formation qui suit. On y met en évidence les compétences générales, les compétences particulières (ou propres au métier) ainsi que les grandes étapes du processus de travail.

Les compétences générales portent sur des activités communes à plusieurs tâches ou à plusieurs situations. Elles portent entre autres, sur la compréhension de principes techniques ou scientifiques liés au métier. Les compétences particulières portent sur des tâches et des activités directement utiles à l'exercice du métier. Quant au processus de travail, il met en évidence les étapes les plus significatives des tâches et des activités du métier.

La matrice est à double entrée; il s'agit d'une matrice qui permet de voir les liens qui existent entre des éléments placés à l'horizontale et des éléments placés à la verticale. Le symbole (Δ) montre qu'il existe une relation entre une compétence particulière et une étape du processus de travail. Le symbole (O) indique quant à lui un rapport entre une compétence générale et une compétence particulière. Des symboles colorés indiquent, en plus, que l'on tient compte de ces liens dans la formulation d'objectifs visant l'acquisition de compétences particulières (ou propres au métier).

La matrice des objets de formation a été conçue en tenant compte des orientations et des buts de formation du programme d'études, à partir des tâches et des opérations définies au moment de l'analyse de la situation de travail. La logique qui a présidé à sa conception influe sur la séquence des modules de formation. De façon générale, on prend en considération une certaine progression en fonction de la complexité des apprentissages et du développement de l'autonomie du stagiaire. De ce fait, l'axe vertical présente les compétences particulières dans l'ordre à privilégier pour la formation et sert de point de départ pour l'agencement de l'ensemble des modules. Certains modules deviennent ainsi préalables à d'autres ou doivent être vus en parallèle. L'organisation des sessions du programme d'études tient compte de ces exigences.

MATRICE DES OBJETS DE FORMATION MONITEUR AUTO-ÉCOLE COMPÉTENCES PARTICULIÈRES (tâches ou activités directement utiles à l'exercice du métier)	Numéros des modules	Durée	PROCESSUS (grandes étapes)				COMPÉTENCES GÉNÉRALES (activités connexes dans le domaine de la technologie, des disciplines, du développement, etc.)											TOTAUX	
			Communiquer	Mettre en œuvre des méthodes et moyens pédagogiques	Mettre en œuvre des méthodes et moyens d'évaluation	Organiser et assurer la maintenance des moyens pédagogiques	Décrire et expliquer le fonctionnement des éléments constitutifs d'un véhicule automobile	Appliquer la réglementation de la circulation routière	Appliquer la réglementation de l'apprentissage de la conduite	Communiquer efficacement	Construire et animer une action pédagogique adaptée au conducteur	Expliquer et justifier les données et mesures relatives à la sécurité routière	Expliquer les règles élémentaires de droit pénal et de droit civil	Adapter un processus pédagogique à un enseignement particulier	Décrire et expliquer le fonctionnement des éléments constitutifs d'un véhicule à deux roues à moteur	Adapter un processus pédagogique à un enseignement particulier	NOMBRE D'OBJECTIFS	DURÉE DE LA FORMATION	
Numéros des modules							2	3	4	5	6	8	9	10	12	13	10	375	
DUREE		H					60	105	15	15	90	30	15	15	15	15			
Se situer au regard du métier et du processus de formation	1	15	△	△	△	△	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○			
Appliquer un processus pédagogique pour l'enseignement VL	7	90	▲	▲	▲		●	●	●	●	●	●	●						
Appliquer un processus pédagogique pour l'enseignement poids lourds	11	60	▲	▲	▲			●	●	●	●	●	●	●					
Appliquer un processus pédagogique pour l'enseignement 2 roues	14	60	▲	▲	▲			●	●	●	●	●	●		●	●			
S'intégrer au milieu du travail	15	60	▲	▲	▲	▲	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●			
NOMBRE D'OBJECTIFS		5															15		
DURÉE DE LA FORMATION		285																660	

T* : Type de compétences – C : Objectif de Comportement et S objectif de Situation. – H** : Durée du module en heures

- △ Existence d'un lien fonctionnel entre les compétences particulières et le processus
- ▲ Application d'un lien fonctionnel entre les compétences particulières et le processus
- Existence d'un lien fonctionnel entre les compétences générales et les compétences particulières
- Application d'un lien fonctionnel entre les compétences générales et les compétences particulières

4. OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Les objectifs généraux du programme d'études de Moniteur Auto-Ecole sont présentés ci-après. Ils sont accompagnés de l'énoncé des compétences liées à chacun des objectifs opérationnels de premier niveau qu'ils regroupent.

Développer chez le stagiaire les compétences nécessaires pour une intégration harmonieuse au milieu de formation et au monde du travail :

- Se situer au regard du métier et de la démarche de formation.
- Utiliser des moyens de recherche d'emploi.
- Communiquer en milieu de travail.
- S'intégrer au milieu du travail.

Développer chez le stagiaire les compétences lui permettant d'être autonome et responsable :

- Appliquer des règles de santé et de sécurité au travail.
- Prendre en charge les diverses phases du processus d'enseignement de la conduite automobile ;
- Communiquer avec les élèves ;
- Appliquer les directives en cas d'incident ou d'accident.
- Communiquer avec sa hiérarchie.

Développer chez le stagiaire les compétences nécessaires à l'exercice de ses différentes tâches dans le respect de la réglementation et de la sécurité :

- Respecter la réglementation de l'enseignement de la conduite automobile ;
- Appliquer les procédures relatives à l'utilisation des véhicules et du matériel didactique ;
- Renseigner les divers documents obligatoires ;
- Conseiller les élèves sur les démarches à effectuer si nécessaire.

Faire acquérir au stagiaire les compétences du domaine de l'entretien et de maintenance des véhicules et du matériel qui lui sont confiés :

- Vérifier le bon état et le bon fonctionnement des véhicules et du matériel.
- Réaliser les opérations courantes d'entretien et de maintenance.
- Diagnostiquer un dysfonctionnement.

5. OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE PREMIER ET DE SECOND NIVEAUX

5.1 DÉFINITION DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Un objectif opérationnel de premier niveau est défini pour chacune des compétences visées conformément à leur présentation à la section 3. Ces compétences sont structurées et articulées en un projet intégré de formation permettant de préparer l'apprenant à la pratique d'un métier. Cette organisation systémique des compétences produit des résultats qui dépassent ceux de la formation par éléments isolés. Une telle façon de procéder assure, en particulier, la progression harmonieuse d'un objectif à un autre, l'économie dans les apprentissages (en évitant les répétitions inutiles), l'intégration et le renforcement d'apprentissages, etc.

Les objectifs opérationnels de premier niveau constituent les cibles principales et obligatoires de la formation et de l'apprentissage. Ils sont pris en considération pour l'évaluation aux fins de la sanction des études. Ils sont définis en termes de comportement.

Un objectif défini en termes de comportement est un objectif relativement fermé qui décrit les actions et les résultats attendus de l'apprenant au terme d'un étape de sa formation. L'évaluation porte sur les résultats attendus.

Les objectifs opérationnels de second niveau servent de repères pour les apprentissages préalables à ceux directement requis pour l'atteinte d'un objectif de premier niveau. Ils sont groupés en fonction des précisions (voir 5.2) de l'objectif opérationnel de premier niveau.

REMARQUES :

Les objectifs opérationnels de premier et de second niveaux supposent la distinction nette de deux paliers d'apprentissages :

- Au premier palier, les apprentissages qui concernent les savoirs préalables,
- Au second palier, les apprentissages qui concernent les compétences.

Les objectifs opérationnels de second niveau indiquent les savoirs préalables. Ils servent à préparer les apprenants pour les apprentissages directement nécessaires à l'acquisition d'une compétence. On devrait toujours les adapter aux besoins particuliers des apprenants ou des groupes en formation.

Les objectifs opérationnels de premier niveau guident les apprentissages que les apprenants doivent faire pour acquérir une compétence :

- Les précisions ou les phases de l'objectif déterminent ou orientent des apprentissages particuliers à effectuer, ce qui permet l'acquisition d'une compétence de façon progressive, par élément ou par étapes.
- L'ensemble de l'objectif (les cinq composantes, (voir 5.2) détermine ou oriente des apprentissages globaux d'intégration et de synthèse, ce qui permet de parfaire l'acquisition d'une compétence.

Pour atteindre les objectifs, les activités d'apprentissage suivantes pourraient être prévues :

- Des activités particulières pour les objectifs de second niveau,
- Des activités particulières pour les objets d'apprentissage liés aux objectifs de premier niveau,
- Des activités globales pour les objectifs de premier niveau.

5.2 GUIDE DE LECTURE DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE PREMIER NIVEAU

A. Lecture d'un objectif défini en termes de comportement

L'objectif défini en termes de comportement comprend cinq composantes. Les trois premières composantes donnent une vue d'ensemble de cet objectif :

- **Le comportement attendu** présente une compétence comme étant le comportement global attendu du stagiaire à la fin des apprentissages prévus dans le module.
- **Les conditions d'évaluation** définissent ce qui est nécessaire ou permis au stagiaire au moment de vérifier s'il a atteint l'objectif ; on peut ainsi appliquer les mêmes conditions d'évaluation partout.
- **Les critères généraux de performance** définissent des exigences qui permettent de voir globalement si les résultats obtenus sont satisfaisants.

Les deux dernières composantes permettent d'avoir une vue précise et une compréhension univoque de l'objectif.

- **Les précisions sur le comportement attendu** décrivent les éléments essentiels de la compétence sous la forme de comportements particuliers.
- **Les critères particuliers de performance** définissent des exigences à respecter et accompagnent habituellement chacune des précisions. Ils permettent de porter un jugement plus éclairé sur l'atteinte de l'objectif.

Deuxième partie

MODULE 1 : METIER ET PROCESSUS DE FORMATION

Durée : 15 H

OBJECTIF OPERATIONNEL DE PREMIER NIVEAU

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence le stagiaire doit :

se situer au regard du métier et de la démarche de formation selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'EVALUATION

- Individuellement.
- A partir :
 - de directives,
 - de visites.
- A l'aide :
 - du programme d'études;
 - de documents pertinents (annuaire des entreprises, guide d'accompagnement).

CRITERES GENERAUX DE PERFORMANCE

- Interprétation justifiée de la réalité de la profession ;
- Explication argumentée du projet de formation ;
- Confirmation étayée de son orientation professionnelle.

OBJECTIF OPERATIONNEL DE PREMIER NIVEAU (suite)

PRECISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

CRITERES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- | | |
|--|--|
| A. S'informer sur le marché du travail dans le domaine du contrôle technique automobile. | - Pertinence des informations recueillies.
- Pertinence des informations recueillies. |
| B. S'informer de la nature et des exigences de l'emploi. | - Exactitude des informations recueillies. |
| C. Présenter les données lors d'une rencontre de groupe. | - Présentation appropriée des données. |
| D. Déterminer les habiletés, aptitudes et connaissances pour pratiquer le métier. | - Détermination pertinente des habiletés, aptitudes et connaissances. |
| E. S'informer sur le projet de formation. | - Informations précises en rapport au programme de formation. |
| F. Confirmer son orientation professionnelle. | - Pertinence des raisons quant à la décision de ou de ne pas poursuivre la formation. |

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'APPRENANT DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU TELS QUE :

Avant d'apprendre à s'informer sur le marché du travail dans le domaine de l'enseignement de la conduite, à s'informer de la nature et des exigences de l'emploi, à présenter les données lors d'une rencontre de groupe :

1. Etre ouvert à toute information concernant le secteur d'activité et le métier
2. Etre attentif aux réflexions des autres stagiaires
3. Repérer l'information

Avant d'apprendre à déterminer les habiletés, aptitudes et connaissances pour pratiquer le métier, à s'informer sur le projet de formation :

4. Distinguer les habiletés des aptitudes et des connaissances requises pour le métier
5. Définir la terminologie spécifique au secteur
6. Décrire la nature d'un programme d'études

Avant d'apprendre à confirmer son orientation professionnelle :

7. Faire ressortir les aptitudes à l'exercice du métier
8. Expliquer les règles de la prise de parole en public
9. Donner les éléments déterminants de la motivation pour l'entrée dans le métier.

MODULE 2 : TECHNOLOGIE AUTOMOBILE

Durée : 60 H

OBJECTIF OPERATIONNEL DE PREMIER NIVEAU

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, le stagiaire doit :
restituer le fonctionnement des différents systèmes mécaniques d'un véhicule automobile, diagnostiquer les familles de pannes
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'EVALUATION

- Individuellement.
- A partir :
 - de documentations techniques, de schémas ou de plans ;
 - d'une station service avec l'outillage complet.
- A l'aide :
 - du programme d'études ;
 - de questionnaires d'évaluation.

CRITERES GENERAUX DE PERFORMANCES

- Situation précise d'un ensemble ou sous-ensemble mécanique ;
- Connaissance du rôle et de l'utilité des différents organes ;
- Distinction d'un élément de cet ensemble ;
- Description du rôle et du principe de fonctionnement ;
- Etablissement d'un diagnostic exact à partir d'éléments concrets de dysfonctionnement.

OBJECTIF OPERATIONNEL DE PREMIER NIVEAU (suite)

PRECISIONS SUR LE COMPOTEMENT ATTENDU

A. Situer un ensemble mécanique, en décrire les éléments et les sous éléments

B. Expliquer clairement le rôle et le principe de fonctionnement

CRITERES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Distinction des différents types de carrosserie ;
 - Description des éléments constitutifs de la carrosserie ;
 - Situation dans un ordre logique des éléments de la chaîne cinématique ;
 - Situation des éléments fixes et mobiles du moteur ;
 - Situation des éléments du circuit de refroidissement ;
 - Situation des éléments du circuit de lubrification ;
 - Situation dans un ordre logique des éléments du circuit d'alimentation ;
 - Situation des éléments du circuit d'allumage ;
 - Situation du système d'échappement ;
 - Situation des éléments de l'embrayage et de la boîte de vitesses ;
 - Situation des éléments de la transmission et du pont ;
 - Situation des éléments du système de freinage ;
 - Situation des éléments de la direction ;
 - Situation des éléments de la suspension et des roues ;
 - Situation des éléments du circuit électrique.
-
- Description du rôle et du fonctionnement des éléments de la chaîne cinématique ;
 - Description du rôle et du fonctionnement des éléments fixes et mobiles du moteur ;
 - Description du rôle et du fonctionnement des éléments du circuit de refroidissement ;
 - Description du rôle et du fonctionnement des éléments du circuit de lubrification ;
 - Description du rôle et du fonctionnement des éléments du circuit d'alimentation ;

OBJECTIF OPERATIONNEL DE PREMIER NIVEAU (suite)

PRECISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

CRITERES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Description du rôle et du fonctionnement des éléments du circuit d'allumage ;
 - Description du rôle et du fonctionnement du système d'échappement ;
 - Description du rôle et du fonctionnement de l'embrayage et de la boîte de vitesses ;
 - Description du rôle et du fonctionnement de la transmission et du pont ;
 - Description du rôle et du fonctionnement des éléments du système de freinage ;
 - Description du rôle et du fonctionnement des éléments de la direction ;
 - Description du rôle et du fonctionnement de la suspension et des roues ;
 - Description du rôle et du fonctionnement des éléments du circuit électrique.
- C. Etablir un diagnostic exact à partir d'éléments concrets de dysfonctionnement
- D. Effectuer les opérations de maintenance.
- Diagnostic exact et argumenté.
- Réalisation sans erreur des opérations de maintenance élémentaire en respectant les règles de sécurité et de respect de l'environnement.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'APPRENANT DOIT MAITRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGES PREALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU TELS QUE :

Avant d'apprendre à situer un ensemble mécanique, en décrire les éléments et les sous éléments :

1. Décrire les différents modes de transmission de mouvement ;
2. Connaître l'architecture générale d'un véhicule ;
3. Lire un schéma mécanique ;
4. Décrire les risques de la pollution ;
5. Lire un plan sommaire d'installation électrique automobile.

Avant d'expliquer clairement le rôle et le principe de fonctionnement :

6. Décrire le principe des cycles à deux et quatre temps ;
7. Décrire le principe de base du fonctionnement d'un moteur thermique ;
8. Maîtriser les notions de force, couple, travail, puissance ;
9. Expliquer les règles de physique élémentaire (dilatation, pression...) ;
10. Expliquer les règles de physique élémentaire (effets de l'élévation de température, dilatation, pression...) ;
11. Expliquer les principes de physique élémentaire (mouvement, force, démultiplication, renvoi d'angle, couple, puissance...) ;
12. Expliquer les principes de physique élémentaire (pression, élasticité, friction, échauffement...) ;
13. Expliquer les règles de base de géométrie du train avant (angles...) ;
14. Expliquer les principes de chimie élémentaire (réaction électrolytique..) ;
15. Expliquer les principes de physique (puissance, tension, circuit électrique...)

Avant d'apprendre à établir un diagnostic à partir d'éléments concrets de dysfonctionnement :

16. Expliquer le fonctionnement mécanique d'un véhicule automobile ;
17. Travailler méthodiquement.

Avant d'apprendre à effectuer les opérations de maintenance :

18. Décrire la constitution des automobiles ;
19. Exploiter un carnet ou livret d'entretien ;
20. Décrire les règles de prudence et de sécurité ;
21. Être titulaire du permis de conduite.

MODULE 3 : RÉGLEMENTATION DE LA CIRCULATION ROUTIERE

Durée : 60 H

OBJECTIF OPERATIONNEL DE PREMIER NIVEAU

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, le stagiaire doit :
appliquer la réglementation de la circulation routière, expliquer et justifier ces règles
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Individuellement.
- A partir :
 - de textes officiels de la réglementation de la circulation routière.
- A l'aide de :
 - du programme d'études ;
 - de questionnaires.

CRITERES GENERAUX DE PERFORMANCE

- Application des règles de circulations routière ;
- Définition de la signalisation routière ;
- Énumération des grands facteurs d'accidents.

OBJECTIF OPERATIONNEL DE PREMIER NIVEAU (suite)

PRECISIONS SUR LES COMPORTEMENTS ATTENDUS

A. Lire et analyser les règles de circulation routière.

B. Expliquer la relation attitude/
comportement chez le conducteur.

CRITERES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

Application des :

- Dispositions générales concernant la circulation routière ;
- Dispositions concernant le véhicule :
- Dispositions techniques ;
- Dispositions administratives.
- Dispositions concernant l'usage des voies de circulation :
- Dispositions applicables à certaines voies.

Application de :

- La signalisation routière ;
- La signalisation routière internationale.

Description des grands facteurs
d'accident :

- Importance des attitudes ;
- Formation des comportements ;
- Relation attitude/comportement ;
- Distinction entre comportement sécuritaire et non sécuritaire.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'APPRENANT DOIT MAITRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGES PREALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU TELS QUE :

Avant d'apprendre à lire et analyser les règles de circulation routière :

1. Avoir la volonté de se responsabiliser par rapport à la sécurité routière ;
2. Lire et interpréter des textes officiels ;
3. Lire et expliquer des statistiques ;
4. Analyser des résultats ;
5. Classer et hiérarchiser ses arguments.

Avant d'apprendre à expliquer la relation attitude/comportement chez le conducteur :

6. Expliquer la relation attitude respect de la règle et comportement ;
7. Être sensibilisé au concept de sécurité routière ;
8. Avoir des notions sur les principaux facteurs d'accident.

MODULE 4 : REGLEMENTATION DE L'APPRENTISSAGE DE LA CONDUITE

Durée : 15 H

OBJECTIF OPERATIONNEL DE PREMIER NIVEAU

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, le stagiaire doit :
appliquer les textes encadrant l'apprentissage de la conduite selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'EVALUATION

- Individuellement.
- A partir :
 - de textes législatifs et réglementaires ;
 - de documents professionnels.
- A l'aide :
 - du programme d'études ;
 - de questionnaires.

CRITERES GENERAUX DE PERFORMANCE

- Application des textes encadrant l'apprentissage de la conduite ;
- Explication de la notion de responsabilité du moniteur dans ses activités.

OBJECTIF OPERATIONNEL DE PREMIER NIVEAU (suite)

PRECISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

A. Citer et résumer les textes officiels.

B. Définir le rôle et les obligations du moniteur.

C. Expliquer le rôle social de l'enseignement de la conduite et du permis de conduire.

CRITERES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

Enumération sans omission et résumé des :

- Dispositions concernant l'enseignement de la conduite et de la sécurité routière ;
- Dispositions concernant les établissements d'enseignement ;
- Dispositions concernant les véhicules destinés à l'enseignement de la conduite ;
- Dispositions concernant la formation des moniteurs ;
- Disposition concernant l'examen du CAPP ;
- Dispositions concernant les catégories de permis de conduire ;
- Dispositions concernant les examens des permis de conduire ;
- Dispositions concernant la constatation et la répression des infractions liées à l'apprentissage de la conduite.

Enumération sans omission et définition des différentes tâches du moniteur :

- Obligation de mise à disposition de moyens et d'industrie ;
- Obligation d'assurer la sécurité du candidat ;
- La relation moniteur – apprenant.

Etablissement précis des :

- Liens entre l'apprentissage de la conduite et l'émancipation, la promotion sociale et la responsabilisation ;
- Liens entre l'apprentissage de la conduite et la sécurité routière.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'APPRENANT DOIT MAITRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGES PREALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU TELS QUE :

Avant d'apprendre à citer et résumer les textes officiels :

1. Trouver, classer et hiérarchiser des textes officiels ;
2. Situer les textes concernant l'apprentissage de la conduite ;
3. Lire et interpréter des textes officiels ;
4. Classer et hiérarchiser ses arguments.

Avant d'apprendre à définir le rôle et les obligations du moniteur :

5. Situer les obligations de chacun dans l'enseignement de la conduite : exploitant, moniteur, élève.

Avant d'apprendre à expliquer le rôle social de l'enseignement de la conduite et du permis de conduire :

6. Décrire les modes de fonctionnement d'un individu, en particulier, dans le cadre de l'apprentissage de la conduite ;
7. Démontrer la relation entre les attitudes et les comportements ;
8. Justifier le concept de sécurité routière.

MODULE 5 : LA COMMUNICATION

Durée : 15 heures

OBJECTIF OPERATIONNEL DE PREMIER NIVEAU

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, le stagiaire doit :
mettre en œuvre les règles facilitant la communication et la transmission des connaissances
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Individuellement.
- A partir de :
 - d'études de cas relatifs à la communication ;
 - de jeux de rôles.
- A l'aide :
 - du programme d'études ;
 - de questionnaires.

CRITERES GENERAUX DE PERFORMANCE

- Application des principes de communication ;
- Application des tactiques visant à faciliter la communication ;
- Description des moyens à mettre en œuvre pour vérifier l'efficacité de la communication.

OBJECTIF OPERATIONNEL DE PREMIER NIVEAU (suite)

PRECISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

A. Préparer un exposé.

CRITERES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

Application des techniques à mettre en œuvre pour :

- Comprendre un sujet ;
- Rassembler ses idées ;
- Les classer chronologiquement ;
- Ecrire le plan de l'exposé.

B. Présenter et développer un sujet.

Application des techniques à mettre en œuvre et des règles à respecter pour :

- Présenter un sujet ;
- Présenter un objectif ;
- Proposer un plan
- Développer un sujet ;
- Vérifier la compréhension point par point ;
- Susciter des questions et y apporter des réponses ;
- Répondre aux objections ;
- Vérifier la compréhension des réponses apportées.

C. Faire un bilan.

- Application des règles et principes à mettre en œuvre pour établir une synthèse.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'APPRENANT DOIT MAITRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGES PREALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU TELS QUE :

Avant d'apprendre à préparer un exposé :

1. Rassembler et noter des idées ;
2. Classer chronologiquement des idées ;
3. Comprendre la nécessité du plan « fil conducteur ».

Avant d'apprendre à présenter et développer un sujet :

4. Connaître les règles de la prise de parole en public ;
5. Connaître les obstacles à la communication ;
6. Connaître le principe de la reformulation ;
7. Utiliser le feed-back.

Avant d'apprendre à faire un bilan :

8. Etablir la distinction entre synthèse et résumé.

MODULE 6 : PEDAGOGIE APPLIQUEE AU CONDUCTEUR

Durée : 90 H

OBJECTIF OPERATIONNEL DE PREMIER NIVEAU

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, le stagiaire doit :
construire et animer une action pédagogique adaptée à l'apprenant selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'EVALUATION

- Mettre le stagiaire en situation de présenter un cours dans le cadre d'une action de formation et d'en vérifier la compréhension par les auditeurs.
- A partir :
 - d'un thème imposé ;
 - de supports existants ou à créer.
- A l'aide :
 - du programme d'études ;
 - d'une salle de cours ;
 - d'un auditoire.

CRITERES GENERAUX DE PERFORMANCE

- Définition et situation adaptées d'un objectif dans la progression ;
- Choix pertinent des méthodes pédagogiques ;
- Choix pertinent des méthodes d'évaluation ;
- Choix pertinent des supports correspondants ;
- Utilisation judicieuse des moyens matériels.

OBJECTIF OPERATIONNEL DE PREMIER NIVEAU (suite)

PRECISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

CRITERES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

A. Préparer le cours.

Préparation complète comprenant :

- Présentation ;
- Evaluation initiale ;
- Choix d'objectifs ;
- Choix de sous-objectifs ;
- Grandes lignes du contenu ;
- Méthodes pédagogiques prévues ;
- Evaluation finale.

B. Préparer les supports.

- Réunion de supports adaptés.

C. Disposer la salle de cours.

- Contrôle de la disponibilité et de l'opérationnalité des moyens.

D. Accueillir l'auditoire.

- Accueil de l'auditoire, organisation d'un tour de table de présentation.

E. Présenter le sujet et le développer.

- Bonne présentation du sujet, développement adapté à l'auditoire ;
- Utilisation de méthodes pédagogiques adaptées ;
- Vérification de la compréhension point par point ;
- Utilisation des techniques de communication ;
- Vérification de la compréhension des réponses apportées.

F. Utiliser les supports.

- Utilisation pertinente des supports en illustration et en renforcement.

G. Procéder à une évaluation finale

- Proposition d'une évaluation finale ;
- Correction explicative de l'évaluation ;
- Présentation d'un bilan participatif de l'action de formation.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'APPRENANT DOIT MAITRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGES PREALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU TELS QUE :

Avant d'apprendre à préparer le cours :

1. Rassembler et noter des idées après s'être renseigné sur le public ;
2. Distinguer un programme d'une progression pédagogique ;
3. Reconnaître les types d'objectifs, les adapter au public prévu ;
4. Ecrire un objectif, un sous-objectif ;
5. Justifier la nécessité du plan et du « fil conducteur » ;
6. Rédiger un plan, un « fil conducteur » ;
7. Distinguer les types d'évaluations ;
8. Choisir et préparer une évaluation.

Avant d'apprendre à préparer les supports :

9. Distinguer les différentes catégories de supports ;
10. Appliquer les règles à respecter pour leur conception ;
11. Utiliser les supports adaptés ;
12. Préciser l'utilité des supports du formateur et des supports stagiaires.

Avant d'apprendre à disposer la salle de cours :

13. Décrire les différentes dispositions possibles en fonction du résultat recherché et de l'effectif ;
14. Citer les normes concernant l'aération et l'éclairage ;
15. Mettre en œuvre et utiliser le matériel à disposition.

Avant d'apprendre à accueillir l'auditoire :

16. Se présenter ;
17. Justifier l'importance de « l'image » du formateur ;
17. Diriger et utiliser un tour de table ;
19. Justifier l'importance du confort de l'auditoire.

Avant d'apprendre à présenter le sujet et le développer :

20. Démontrer la nécessité d'obtenir l'accord de l'auditoire sur les objectifs et les moyens utilisés ;
21. Appliquer les règles d'animation des groupes ;
22. Décrire les obstacles à la communication ;

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'APPRENANT DOIT MAITRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGES PREALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU TELS QUE :

- 23. Reformuler ;
- 24. Utiliser le feed-back.

Avant d'apprendre à utiliser les supports :

- 25. Justifier l'importance de l'audiovisuel ;
- 26. Appliquer les règles à respecter pour concevoir des supports pédagogiques ;
- 27. Citer les schémas de la mémorisation.

Avant d'apprendre à procéder à une évaluation finale :

- 28. Distinguer les différents types d'évaluations ;
- 29. Choisir le type d'évaluation en fonction du résultat recherché ;
- 30. Justifier l'utilité de la correction comme moyen de renforcement.

MODULE 7 : PRATIQUE DE LA PEDAGOGIE EN SALLE ET SUR VÉHICULE

Durée : 105 H

Ce module est une mise en application des apprentissages précédents chaque prestation donne lieu à une évaluation immédiate et continue.

OBJECTIF OPERATIONNEL DE PREMIER NIVEAU

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, le stagiaire doit :
préparer, animer et conclure une action pédagogique
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Mettre le stagiaire en situation de dispenser un cours théorique et un cours pratique dans le cadre de la formation d'un candidat au permis de conduire les véhicules légers.
- A partir :
 - d'un programme de formation ;
 - d'une progression ;
 - d'un objectif pédagogique.
- A l'aide :
 - du programme d'études ;
 - d'une salle de cours et d'un véhicule d'instruction ;
 - d'un auditoire ;
 - d'un élève en situation d'apprentissage.

CRITERES GENERAUX DE PERFORMANCE

- Relation avec l'élève conducteur de bonne qualité ;
- Adaptation du cours ;
- Qualité du contenu ;
- Pertinence des observations ;
- Qualité du bilan.

OBJECTIF OPERATIONNEL DE PREMIER NIVEAU (suite)

PRECISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

A. Préparer un cours théorique.

B. Dispenser le cours théorique.

C. Préparer un cours pratique sur
véhicule.

D. Dispenser le cours pratique sur
véhicule.

CRITERES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

Préparation complète comprenant :

- Présentation ;
- Evaluation initiale ;
- Choix d'objectifs ;
- Choix de sous-objectifs ;
- Grandes lignes du contenu ;
- Méthodes pédagogiques prévues ;
- Evaluation finale.

Toutes les phases sont respectées :

- Accueillir l'auditoire ;
- Présenter le sujet et le développer ;
- Utiliser les supports ;
- Procéder à l'évaluation finale.

Préparation complète comprenant :

- Présentation ;
- Evaluation initiale ;
- Choix d'objectifs ;
- Choix de sous-objectifs ;
- Grandes lignes du contenu ;
- Méthodes pédagogiques prévues ;
- Evaluation finale.

Toutes les phases sont respectées :

- Accueillir l'élève conducteur ;
- Présenter l'objet du cours ;
- Dispenser le cours de conduite ;
- Procéder à l'évaluation finale.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'APPRENANT DOIT MAITRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGES PREALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU TELS QUE :

Avant d'apprendre à préparer un cours théorique :

1. Décrire le programme et la progression ;
2. Préparer un cours ;
3. Préparer les supports ;
4. Disposer une salle de cours ;
5. Préparer une évaluation.

Avant d'apprendre à dispenser le cours théorique :

6. Accueillir un auditoire ;
7. Présenter le thème d'un cours et le développer ;
8. Utiliser les supports adaptés ;
9. Procéder aux évaluations.

Avant d'apprendre à préparer un cours pratique sur véhicule :

10. Décrire le programme et la progression ;
11. Préparer un cours ;
12. Définir les conditions de réalisation ;
13. Mettre en œuvre et utiliser le matériel à disposition ;
15. Préparer une évaluation.

Avant d'apprendre à dispenser le cours pratique sur véhicule :

16. Accueillir un élève ;
17. Présenter le thème d'un cours pratique et le développer ;
18. Choisir les situations propices ;
19. Procéder aux évaluations.

MODULE 8 : SECURITE ROUTIERE

Durée : 30 H

OBJECTIF OPERATIONNEL DE PREMIER NIVEAU

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, le stagiaire doit :
analyser les facteurs d'accidents
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'EVALUATION

- Individuellement.
- A partir :
 - de textes réglementaires ;
 - de statistiques.
- A l'aide :
 - du programme d'études ;
 - d'études de cas ;
 - de questionnaires.

CRITERES GENERAUX DE PERFORMANCE

- Distinction précise des grands facteurs d'accidents ;
- Description claire des conséquences d'un comportement inadapté ;
- Justification pertinente des mesures prises en faveur de la sécurité routière.

OBJECTIF OPERATIONNEL DE PREMIER NIVEAU (suite)

PRECISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

A. Présenter les statistiques des accidents de la circulation.

B. Classer les grands facteurs d'accidents.

C. Justifier les mesures prises pour améliorer la sécurité routière.

D. Intégrer la notion de sécurité routière dans les formations.

CRITERES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Description précise du recueil des statistiques ;
- Classification appropriée des données ;
- Choix pertinent des chiffres représentatifs.

- Détection des principaux facteurs ;
- Analyse et classification logiques.

- Justification argumentée sur le plan moral, social et économique des mesures de sécurité routière.

- Choix et pertinence des exemples cités.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'APPRENANT DOIT MAITRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGES PREALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU TELS QUE :

Avant d'apprendre à présenter les statistiques des accidents de la circulation :

1. Etre sensibilisé au concept de sécurité routière ;
2. Lire et interpréter les statistiques ;
3. Lire et interpréter des textes officiels ;
4. Réaliser une étude de situation.

Avant d'apprendre à classer les grands facteurs d'accidents :

5. Décrire précisément un facteur ;
6. Constituer des familles de facteurs.

Avant d'apprendre à justifier les mesures prises pour améliorer la sécurité routière :

7. Relier les mesures de sécurité routière aux accidents de la circulation.

Avant d'apprendre à intégrer la notion de sécurité routière dans les formations :

8. Décrire et définir les programmes d'enseignement de la conduite automobile ;
9. Situer et décrire les tâches du moniteur.

MODULE 9 : ELEMENTS DE DROIT CIVIL ET DE DROIT PENAL

Durée : 15 H

OBJECTIF OPERATIONNEL DE PREMIER NIVEAU

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, le stagiaire doit :
adapter son comportement au regard de la notion de responsabilité civile et de responsabilité pénale
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'EVALUATION

- Individuellement
- A partir :
 - textes législatifs et réglementaires ;
 - documents officiels répertoriés.
- A l'aide :
 - du programme d'études ;
 - de questionnaires.

CRITERES GENERAUX DE PERFORMANCE

- Bonne classification des règles de droit civil et de droit pénal ;
- Définition de la responsabilité civile et pénale du responsable d'un établissement d'enseignement de la conduite ;
- Définition de la responsabilité civile et pénale du moniteur auto-école.

OBJECTIF OPERATIONNEL DE PREMIER NIVEAU (suite)

PRECISION SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

A. Distinguer le droit civil et le droit pénal.

B. Définir la notion d'infraction.

C. Présenter les principales juridictions.

D. Distinguer les responsabilités.

CRITERES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Bonne distinction des règles de droit civil et de droit pénal.

- Décrire les différentes catégories d'infractions.

- Présentation pertinente des principales juridictions.

- Distinction des responsabilités pénales et civiles et juste répartition entre les acteurs de l'enseignement de la conduite.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'APPRENANT DOIT MAITRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGES PREALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU TELS QUE :

Avant d'apprendre à distinguer le droit civil et le droit pénal :

1. Expliquer et justifier la notion de responsabilité ;
2. Lire et comprendre les textes officiels ;
3. Mettre en oeuvre la réglementation de la circulation routière ;
4. Mettre en oeuvre la réglementation concernant les véhicules.

Avant d'apprendre à définir la notion d'infraction :

5. Comprendre l'obligation de respecter la législation et la réglementation ;
6. Prendre conscience des différents niveaux de gravité des fautes.

Avant d'apprendre à distinguer les principales juridictions :

7. Lire la constitution.

Avant d'apprendre à distinguer les responsabilités :

8. Appliquer la réglementation concernant l'enseignement de la conduite ;
9. Situer et décrire les tâches du moniteur.

MODULE 10 : PEDAGOGIE DE LA CONDUITE DES POIDS LOURDS

Durée : 15 H

OBJECTIF OPERATIONNEL DE PREMIER NIVEAU

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, le stagiaire doit :
construire et adapter une action de formation aux spécificités des poids lourds
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'EVALUATION

- Mettre le stagiaire en situation de présenter un cours dans le cadre d'une action de formation de conducteurs du groupe lourd.
- A partir :
 - d'un thème imposé ;
 - de supports existants ou à créer.
- A l'aide :
 - du programme d'études ;
 - d'une salle de cours.

CRITERES GENERAUX DE PERFORMANCE

- Définition et situation adaptées d'un objectif dans la progression ;
- Choix pertinent des méthodes pédagogiques retenues ;
- Choix pertinent des méthodes d'évaluation envisagés ;
- Choix pertinent des supports correspondants ;
- Utilisation judicieuse des moyens matériels.

OBJECTIF OPERATIONNEL DE PREMIER NIVEAU (suite)

PRECISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

A. Préparer un cours adapté.

B. Préparer les supports particuliers rattachés au métier.

C. Procéder à une évaluation finale adaptée.

CRITERES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Positionnement judicieux du thème dans la progression spécifique ;
 - Définition claire d'un objectif en relation avec l'activité professionnelle de conducteur de véhicule lourd ;
 - Choix pertinent des méthodes pédagogiques adaptées.
-
- Choix judicieux de supports illustrant l'application professionnelle de la formation.
-
- Proposition d'une évaluation finale basée sur la mise en application des règles de sécurité dans le cadre du métier.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'APPRENANT DOIT MAITRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGES PREALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU TELS QUE :

Avant d'apprendre à préparer un cours adapté :

1. Préparer un cours ;
2. Mettre en oeuvre la réglementation routière concernant les véhicules lourds ;
3. Mettre en oeuvre la réglementation professionnelle concernant les véhicules lourds ;
4. Mettre en oeuvre l'accidentologie concernant les véhicules lourds.

Avant d'apprendre à préparer des supports particuliers rattachés au métier :

5. Préparer des supports.

Avant d'apprendre à procéder à une évaluation finale adaptée :

6. Utiliser les différents types d'évaluations ;
7. Choisir le type d'évaluation en fonction du résultat recherché.

MODULE 11 : PRATIQUE DE LA PEDAGOGIE DES POIDS LOURDS EN SALLE ET SUR VEHICULE

Durée : 60 H

Ce module est une mise en application des apprentissages précédents,
chaque prestation donne lieu à une évaluation immédiate et continue

OBJECTIF OPERATIONNEL DE PREMIER NIVEAU

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour prouver sa compétence, le stagiaire doit :
préparer et animer une action pédagogique spécifique poids lourds
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'EVALUATION

- Mettre le stagiaire en situation de dispenser un cours théorique et un cours pratique dans le cadre de la formation d'un candidat au permis de conduire les véhicules du groupe lourd.
- A partir :
 - d'un programme de formation des véhicules du groupe lourd ;
 - d'une progression ;
 - d'un objectif pédagogique.
- A l'aide :
 - du programme d'études ;
 - d'une salle de cours et d'un véhicule d'instruction ;
 - d'un auditoire ;
 - d'un élève en situation d'apprentissage.

CRITERES GENERAUX DE PERFORMANCE

- Relation avec l'élève conducteur de bonne qualité ;
- Adaptation du cours ;
- Qualité du contenu ;
- Pertinence des observations ;
- Qualité du bilan.

OBJECTIF OPERATIONNEL DE PREMIER NIVEAU (suite)

PRECISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

CRITERES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

A. Préparer un cours théorique

Préparation complète comprenant :

- Présentation ;
- Evaluation initiale ;
- Choix d'objectifs adaptés aux PL ;
- Choix de sous-objectifs ;
- Adaptation à la profession ;
- Grandes lignes du contenu ;
- Méthodes pédagogiques prévues ;
- Evaluation finale.

B. Dispenser le cours théorique

Toutes les phases sont respectées :

- Accueillir l'auditoire ;
- Présenter le sujet et le développer ;
- Utiliser les supports ;
- Procéder à l'évaluation finale.

C. Préparer un cours pratique sur
véhicule

Préparation complète comprenant :

- Présentation ;
- Evaluation initiale ;
- Choix d'objectifs adaptés aux PL ;
- Choix de sous-objectifs ;
- Adaptation à la profession ;
- Grandes lignes du contenu ;
- Méthodes pédagogiques prévues ;
- Evaluation finale.

D. Dispenser le cours pratique sur
véhicule

Toutes les phases sont respectées :

- Accueillir l'élève conducteur ;
- Présenter l'objet du cours ;
- Dispenser le cours de conduite en tenant compte de la spécificité PL ;
- Procéder à l'évaluation finale.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'APPRENANT DOIT MAITRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGES PREALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU TELS QUE :

Avant d'apprendre à préparer un cours théorique :

1. Utiliser le programme et la progression ;
2. Préparer un cours ;
3. Préparer les supports ;
4. Disposer une salle de cours ;
5. Préparer une évaluation.

Avant d'apprendre à dispenser le cours théorique :

6. Accueillir un auditoire ;
7. Présenter le thème d'un cours et le développer ;
8. Utiliser les supports adaptés ;
9. Procéder aux évaluations.

Avant d'apprendre à préparer un cours pratique sur véhicule :

10. Utiliser le programme et la progression ;
11. Préparer un cours ;
12. Définir les conditions de réalisation ;
13. Mettre en œuvre et utiliser le matériel à disposition ;
14. Préparer une évaluation.

Avant d'apprendre à dispenser le cours pratique sur véhicule :

15. Accueillir un élève ;
16. Présenter le thème d'un cours pratique et le développer ;
17. Choisir les situations propices ;
18. Procéder aux évaluations.

MODULE 12 : TECHNOLOGIE DES VEHICULES A DEUX ROUES

Durée : 15 H

OBJECTIF OPERATIONNEL DE PREMIER NIVEAU

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, le stagiaire doit :
expliquer les particularités mécaniques des véhicules à deux roues selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'EVALUATION

- Mettre le stagiaire en position de situer et d'identifier les systèmes spécifiques d'un véhicule à deux roues et de diagnostiquer les familles de pannes.
- A partir :
 - d'un véhicule à deux roues.
- A l'aide :
 - de documentations techniques, de schémas ou de plans ;
 - d'une station service avec l'outillage complet ;
 - de questionnaires d'évaluation et de schémas muets.

CRITERES GENERAUX DE PERFORMANCE

- Situation précise d'un ensemble ou sous-ensemble mécanique spécifique ;
- Description du rôle et de l'utilité des différents organes ;
- Distinction d'un élément de cet ensemble ;
- Explication claire du rôle et du principe de fonctionnement ;
- Réalisation ou description sans erreur ou omission de toutes les opérations de maintenance élémentaire concernant un élément ou un ensemble d'éléments ;
- Etablissement d'un diagnostic exact à partir d'éléments concrets de dysfonctionnement.

OBJECTIF OPERATIONNEL DE PREMIER NIVEAU (suite)

PRECISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

A. Situer un ensemble mécanique de véhicule à deux roues, en situer les éléments et les sous éléments.

B. Expliquer clairement le rôle et le principe de fonctionnement.

CRITERES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Distinction des différents véhicules de type utilitaire ;
 - Distinction des différents véhicules de type loisirs ;
 - Description précises des éléments constitutifs de la carrosserie ;
 - Situation dans un ordre logique des éléments de la chaîne cinématique ;
 - Situation des éléments fixes et mobiles du moteur ;
 - Situation des éléments du circuit de refroidissement ;
 - Situation des éléments du circuit de lubrification ;
 - Situation dans un ordre logique des éléments du circuit d'alimentation ;
 - Situation des éléments du circuit d'allumage ;
 - Situation du système d'échappement ;
 - Situation des éléments de l'embrayage et de la boîte de vitesses ;
 - Situation des éléments de la transmission et du pont ;
 - Situation des éléments du système de freinage ;
 - Situation des éléments de la direction ;
 - Situation des éléments de la suspension et des roues ;
 - Situation des éléments du circuit électrique.
-
- Description du rôle et du fonctionnement des éléments de la chaîne cinématique ;
 - Description du rôle et du fonctionnement des éléments fixes et mobiles du moteur ;
 - Description du rôle et du fonctionnement des éléments du circuit de refroidissement ;

OBJECTIF OPERATIONNEL DE PREMIER NIVEAU (suite)

PRECISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

CRITERES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Description du rôle et du fonctionnement des éléments du circuit d'alimentation ;
 - Description du rôle et du fonctionnement des éléments du circuit d'allumage ;
 - Description du rôle et du fonctionnement du système d'échappement ;
 - Description du rôle et du fonctionnement de l'embrayage et de la boîte de vitesses ;
 - Description du rôle et du fonctionnement de la transmission ;
 - Description du rôle et du fonctionnement des éléments du système de freinage ;
 - Description du rôle et du fonctionnement des éléments de la direction ;
 - Description du rôle et du fonctionnement de la suspension et des roues ;
 - Description du rôle et du fonctionnement des éléments du circuit électrique.
- C. Etablir un diagnostic exact à partir d'éléments concrets de dysfonctionnement.
- D. Effectuer une opération de maintenance.
- Diagnostic exact et argumenté.
 - Réalisation sans erreur des opérations de maintenance élémentaire en respectant les règles de sécurité et de respect de l'environnement ;
 - Explication claire de l'importance de la répartition du chargement pour tenir compte du centre de gravité.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'APPRENANT DOIT MAITRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGES PREALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU TELS QUE :

Avant d'apprendre à situer un ensemble mécanique, en situer les éléments et les sous éléments :

1. Décrire les différents modes de transmission de mouvement ;
2. Connaître l'architecture générale d'un véhicule ;
3. Lire un schéma mécanique ;
5. Décrire les risques de la pollution ;
6. Lire un plan sommaire d'installation électrique automobile.

Avant d'expliquer clairement le rôle et le principe de fonctionnement :

7. Décrire le principe des cycles à deux et quatre temps ;
8. Décrire le principe de base du fonctionnement d'un moteur thermique ;
9. Maîtriser les notions de force, couple, travail, puissance ;
10. Expliquer les règles de physique élémentaire (dilatation, pression...) ;
11. Expliquer les règles de physique élémentaire (effets de l'élévation de température, dilatation, pression...) ;
12. Expliquer les principes de physique élémentaire (mouvement, force, démultiplication, renvoi d'angle, couple, puissance...) ;
13. Expliquer les principes de physique élémentaire (pression, élasticité, friction, échauffement...) ;
14. Expliquer les règles de base de géométrie du train avant (angles...) ;
15. Expliquer les principes de chimie élémentaire (réaction électrolytique..) ;
16. Expliquer les principes de physique (puissance, tension, circuit électrique...)

Avant d'apprendre à établir un diagnostic exact à partir d'éléments concrets de dysfonctionnement :

21. Connaître le fonctionnement mécanique d'un véhicule automobile ;
22. Travailler méthodiquement.

Avant d'apprendre à effectuer une opération de maintenance :

17. Décrire la constitution des automobiles ;
18. Exploiter un carnet ou livret d'entretien ;
19. Décrire les règles de prudence et de sécurité ;
20. Etre titulaire du permis de conduite.

MODULE 13 : PEDAGOGIE DE LA CONDUITE DES DEUX ROUES

Durée : 15 H

OBJECTIF OPERATIONNEL DE PREMIER NIVEAU

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, le stagiaire doit :
construire et adapter une action de formation aux spécificités des véhicules à deux roues
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'EVALUATION

- Mettre le stagiaire en situation de présenter un cours dans le cadre d'une action de formation de conducteurs véhicules à deux roues.
- A partir :
 - d'un thème imposé ;
 - de supports existants ou à créer.
- A l'aide :
 - du programme d'études ;
 - d'une salle de cours.

CRITERES GENERAUX DE PERFORMANCE

- Définition et situation adaptées d'un objectif dans la progression ;
- Choix pertinent des méthodes pédagogiques retenues ;
- Choix pertinent des méthodes d'évaluation envisagés ;
- Choix pertinent des supports correspondants ;
- Utilisation judicieuse des moyens matériels.

OBJECTIF OPERATIONNEL DE PREMIER NIVEAU (suite)

PRECISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

A. Préparer un cours adapté.

B. Préparer des supports particuliers rattachés au métier.

C. Procéder à une évaluation finale adaptée.

CRITERES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Positionnement judicieux du thème dans la progression spécifique ;
- Définition claire d'un objectif en relation avec la conduite des véhicules à deux roues ;
- Choix pertinent des méthodes pédagogiques adaptées.

- Choix judicieux de supports illustrant l'application spécifique de la formation.

- Proposition d'une évaluation finale basée sur la mise en application des règles de sécurité dans le cadre particulier de la conduite des deux roues.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'APPRENANT DOIT MAITRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGES PREALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU TELS QUE :

Avant d'apprendre à préparer un cours adapté :

1. Préparer un cours ;
2. Mettre en oeuvre la réglementation routière concernant les véhicules à deux roues ;
3. Mettre en oeuvre les règles particulières de sécurité concernant les véhicules à deux roues ;
4. Mettre en oeuvre l'accidentologie concernant les véhicules à deux roues.

Avant d'apprendre à préparer des supports particuliers rattachés au métier :

5. Préparer des supports.

Avant d'apprendre à procéder à une évaluation finale adaptée :

6. Utiliser les différents types d'évaluations ;
7. Choisir le type d'évaluation en fonction du résultat recherché.

MODULE 14 : PRATIQUE DE LA PEDAGOGIE DES DEUX ROUES EN SALLE ET SUR VEHICULE

Durée : 60 H

Ce module est une mise en application des apprentissages précédents, chaque prestation donne lieu à une évaluation immédiate et continue.

OBJECTIF OPERATIONNEL DE PREMIER NIVEAU

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, le stagiaire doit :
préparer et animer une action pédagogique spécifique véhicules à deux roues
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'EVALUATION

- Mettre le stagiaire en situation de dispenser un cours théorique et un cours pratique dans le cadre de la formation d'un candidat au permis de conduire les véhicules à deux roues.
- A partir :
 - d'un programme de formation des véhicules à deux roues ;
 - d'une progression ;
 - d'un objectif pédagogique.
- A l'aide :
 - du programme d'études ;
 - d'une salle de cours et d'un véhicule d'instruction ;
 - d'un auditoire ;
 - d'un élève en situation d'apprentissage.

CRITERES GENERAUX DE PERFORMANCE

- Relation avec l'élève conducteur de bonne qualité ;
- Adaptation du cours ;
- Qualité du contenu ;
- Pertinence des observations ;
- Qualité du bilan.

OBJECTIF OPERATIONNEL DE PREMIER NIVEAU (suite)

PRECISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

A. Préparer un cours théorique.

B. Dispenser le cours théorique.

C. Préparer un cours pratique sur
véhicule.

D. Dispenser le cours pratique sur
véhicule.

CRITERES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

Préparation complète comprenant :

- Présentation ;
- Evaluation initiale ;
- Choix d'objectifs adaptés aux véhicules à deux roues ;
- Choix de sous-objectifs ;
- Adaptation à la profession ;
- Grandes lignes du contenu ;
- Méthodes pédagogiques prévues ;
- Evaluation finale.

Toutes les phases sont respectées :

- Accueillir l'auditoire ;
- Présenter le sujet et le développer ;
- Utiliser les supports ;
- Procéder à l'évaluation finale.

Préparation complète comprenant :

- Présentation ;
- Evaluation initiale ;
- Choix d'objectifs adaptés aux véhicules à deux roues ;
- Choix de sous-objectifs
- Adaptation à la profession ;
- Grandes lignes du contenu ;
- Méthodes pédagogiques prévues ;
- Evaluation finale.

Toutes les phases sont respectées :

- Accueillir l'élève conducteur ;
- Présenter l'objet du cours ;
- Dispenser le cours de conduite en tenant compte de la spécificité deux roues ;
- Procéder à l'évaluation finale.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'APPRENANT DOIT MAITRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGES PREALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU TELS QUE :

Avant d'apprendre à préparer un cours théorique :

1. Utiliser le programme et la progression ;
2. Préparer un cours ;
3. Préparer les supports ;
4. Disposer une salle de cours ;
5. Préparer une évaluation.

Avant d'apprendre à dispenser le cours théorique :

6. Accueillir un auditoire ;
7. Présenter le thème d'un cours et le développer ;
8. Utiliser les supports adaptés ;
9. Procéder aux évaluations.

Avant d'apprendre à préparer un cours pratique sur véhicule :

10. Utiliser le programme et la progression ;
11. Préparer un cours ;
12. Définir les conditions de réalisation ;
13. Mettre en œuvre et utiliser le matériel à disposition ;
14. Préparer une évaluation.

Avant d'apprendre à dispenser le cours pratique sur véhicule :

15. Accueillir un élève ;
16. Présenter le thème d'un cours pratique et le développer ;
17. Choisir les situations propices ;
18. Procéder aux évaluations.

MODULE 15 : STAGE EN MILIEU PROFESSIONNEL

Durée : 90 H

OBJECTIF OPERATIONNEL DE PREMIER NIVEAU

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence le stagiaire doit :
s'intégrer au milieu du travail
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'EVALUATION

- Individuellement.
- A partir :
 - de directives ;
 - d'un programmes de stage.
- A l'aide :
 - du programme d'études ;
 - du journal de bord ;
 - de la grille d'évaluation de la participation (employeur) ;
 - de la fiche d'appréciation du stage ;
 - du rapport de stage.

CRITERES GENERAUX DE PERFORMANCE

- Communication de qualité avec les professionnels en activité ;
- Accoutumance au milieu professionnel dans le secteur de l'auto-école ;
- Respect des règles de l'établissement ;
- Connaissance de l'organisation de l'établissement.

OBJECTIF OPERATIONNEL DE PREMIER NIVEAU (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

A. Préparer son séjour en milieu de travail.

- Etablissement correct d'une liste d'entreprises en mesure de recevoir des stagiaires
- Sélection appropriée de l'entreprise
- Démarches appropriées pour obtenir un stage en milieu de travail
- Recueil d'information juste sur les règlements en vigueur dans l'entreprise
- Information juste sur les tâches à réaliser ou à observer pendant le stage

B. Exécuter des tâches professionnelles.

- Adoption d'un comportement professionnel
- Exécution correcte des tâches

C. Remplir le journal de bord.

- Inscription claire des tâches effectuées
- Rubriques remplies correctement

D. Rédiger le rapport de stage.

- Présentation conforme du rapport de stage
- Rédaction pertinente du rapport de stage

E. Exposer son opinion sur les conséquences du stage.

- Clarté de l'exposé
- Perception pertinente des réalités du milieu professionnel

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'APPRENANT DOIT MAITRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGES PREALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU TELS QUE :

Avant d'apprendre à préparer son séjour en milieu de travail :

1. Planifier une recherche de stage
2. Prendre des contacts téléphoniques
3. Utiliser les nouvelles technologies (Internet...)
4. Organiser une recherche d'entreprise spécifique à son attente
5. Se présenter à un supérieur hiérarchique
6. Adopter un comportement professionnel

Avant d'apprendre à exécuter des tâches professionnelles :

7. Être sensibilisé à l'attitude professionnelle à adopter dans l'exécution de son activité
8. Prendre des notes

Avant d'apprendre à remplir le journal de bord :

9. Analyser les spécificités en entreprise
10. Prise de parole en public

Avant d'apprendre à rédiger le rapport de stage :

11. Lire des rapports existants pour comprendre la présentation
12. Rédiger un canevas

Avant d'apprendre à exposer son opinion sur les conséquences du stage :

13. S'entraîner à prendre la parole en public
14. Préparer un fil conducteur